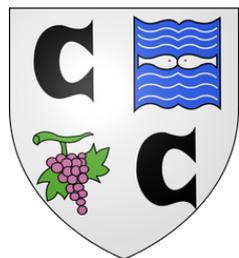


BULLETIN
MUNICIPAL
2023



Châtillon-sur-Cher

Le mot du Maire

Chères Châtillonnaises, Chers Châtillonnais,

Permettez moi d'exprimer, au nom de l'équipe municipale, tous mes remerciements pour votre confiance et votre soutien continus. Ensemble, nous avons accompli de nombreux projets, le bilan de mi-mandat est positif. Nous sommes plus que jamais déterminés à poursuivre notre engagement tout en restant à l'écoute de vos préoccupations.

Nous avons finalisé certains projets, poursuivi ceux en cours et débuté avec enthousiasme des nouveaux :

- Tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux commerçants, Delphine & François PELLEGRIN (Boulangerie Au délice de Delphine et François) mais également à Romain DARMÉ (traiteur installé sur la commune depuis septembre), nous leur souhaitons une belle réussite.
- Les travaux pour l'usine de déferrisation rue du Château se poursuivent.
- L'extension des ateliers techniques est en cours des plots béton sont coulés, la structure métallique est en cours de fabrication et la pose doit débuter début décembre.
- Le projet de construction d'habitats inclusifs pour seniors autonomes (à côté de l'école maternelle) suit son cours, le choix du maître d'œuvre (Rond comme un carré) a été validé lors du conseil municipal de novembre.
- Les écoles bénéficient régulièrement de travaux de remise en état des bâtiments (moins énergivores, ...)
- La nouvelle station de filtres roseaux plantés remplacera l'actuelle lagune des Girardières
- Concernant la voirie, la véloroute 88 « Cœur de Franc à vélo » sera terminée au printemps sur Châtillon. Nous continuerons à sécuriser les réseaux Rue des Girardières, un audit des 8 ponts communaux sera réalisé cet hiver gratuitement grâce à notre labellisation Programme National Ponts ; enfin des travaux de réfections des rues sont aussi à venir.

Soyez assurés que notre priorité est de continuer de travailler pour vous et avec vous, afin de garantir une qualité de vie optimale à tous les Châtillonnais ! Ensemble, dans un contexte particulièrement contraint, continuons de construire un avenir pour notre commune et relevons avec ambition tous les défis qui se présentent à nous.

Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien, je remercie tous les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques, administratifs ou animateurs, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée. Je remercie aussi toutes nos associations, toujours aussi actives et qui participent pleinement à la vie de la commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2024, remplie de réussite et d'opportunités.

Alain Poma
Maire de Châtillon-sur-cher



Les services de la mairie

Pour la mairie

Les Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

9h00/12h00 - 14h00/17h00

Mercredi : 9h00/12h00

Samedi : 9h00/12h00

Pour l'agence postale

Les Horaires d'ouverture de l'agence postale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

9h00/12h00 - 14h00/17h00

Mercredi : 9h00/12h00

Samedi : FERMÉ

Coordonnées du secrétariat

☎ 02.54.71.02.82 / Fax : 02.54.71.77.08

✉ mairie-chatillon-sur-cher@wanadoo.fr

Les Services de la mairie se réorganisent, Madame Tatiana PLAT quitte la collectivité pour un nouvel horizon professionnel. Elle sera remplacée par Madame Estelle MURCY à partir du 15 janvier 2024.

L'agence postale sera fermée à partir du 26 décembre 2023 avec une réouverture courant janvier 2024. Nous vous remercions par avance de votre compréhension

Les élus sont à votre disposition et vous reçoivent en mairie sur rendez-vous

M. Alain POMA - Maire

Mme Laure LHUILIER - 1ère adjointe - vie communale et associations

M. Sébastien CHESNEAU - 2ème adjoint - bâtiments communaux

Mme Katia SAINSON - 3ème adjointe - finances, communication, fêtes et cérémonies

M. Bruno DANGER - 4ème adjoint - sécurité

Mme Isabelle BLANCHETIERE - 5ème adjointe - affaires scolaire et CCAS

M. Ludovic BRIANDET - conseiller délégué - services techniques - urbanisme

Sommaire

Les services de la mairie.....	1
Mairie pratique.....	2
Les finances	3
Les travaux	4 à 7
Urbanisme	8 et 9
Entretien et sécurité	10
L'état civil	11

La vie locale	12
L'école	13 à 15
Le centre de loisirs	16
Les tarifs communaux	17
Plan canicule ou grand froid	18 à 19
Le calendrier des manifestations	20 à 21
La vie associative	22 à 32
Infos utiles	33 à 41



Les numéros à connaître en cas d'urgence

GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
SOS MÉDECINS 24/24	3624
Violences conjugales	3919
Allo enfance maltraitée	119
Harcèlement scolaire	3020
Jeunes victimes de violences numériques (Cyber-harcèlement)	3018
Aussi 30.18.fr accessible par tchat en direct, via Messenger et WhatsApp	
NUMÉRO D'APPEL EUROPÉEN accident en France ou Union Européenne	112

Plusieurs formats pour vous informer

Numérique

- Page Facebook
- Site internet
- Panneau pocket

Papier

- Le bulletin municipal
- Les brèves Châtillonnaises
- Les différents panneaux d'affichage

Carte Nationale d'Identité et Passeport

La mairie de Châtillon-sur-Cher n'est pas équipée pour délivrer les cartes nationales d'identité et les passeports mais nous restons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Le site de l'Agence nationale des titres sécurisés permet d'effectuer sa pré-demande en ligne sur : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Il faut ensuite prendre rendez-vous dans une mairie équipée : Selles-sur-Cher, St Aignan, Romorantin, ... sont les plus proches.

Listes électorales

Il est possible de vérifier sur le site **service-public.fr** si vous êtes bien inscrit : ne pas avoir déclaré lors du recensement peut déboucher sur la radiation des listes de la commune.

Pour s'inscrire, vous devez vous présenter en mairie muni d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il est également possible de le faire en ligne sur le site **service-public.fr**.

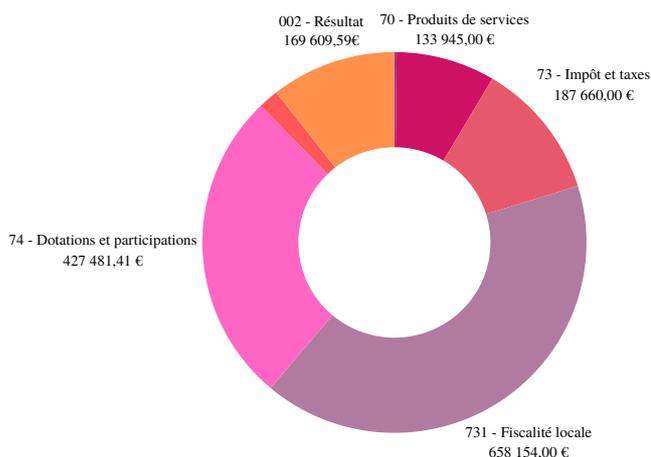


Les Finances

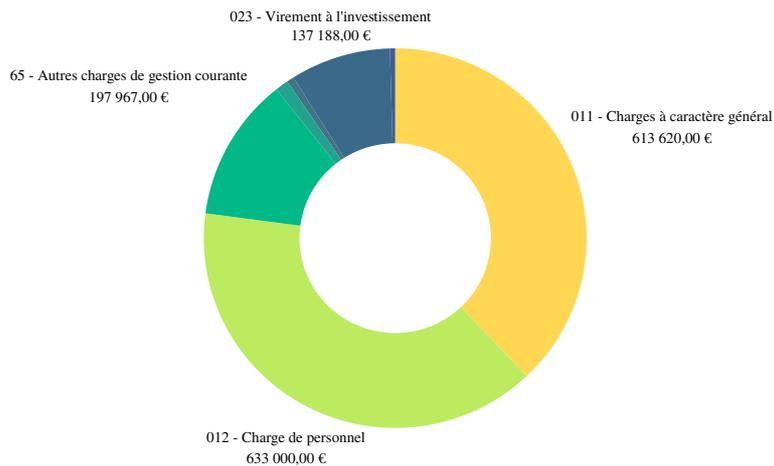
La présentation du budget communal 2023 s'articule de la manière suivante :

BUDGET FONCTIONNEMENT : 1 607 000 €

Les Recettes :



Les Dépenses :

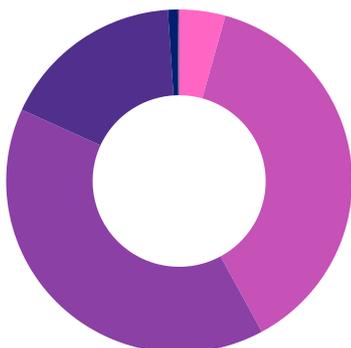


- ➔ Taux 2023 voté pour la taxe foncière sur le bâti : 46,38 %
- ➔ Taux 2023 voté pour la taxe foncière sur le non bâti : 59,67%

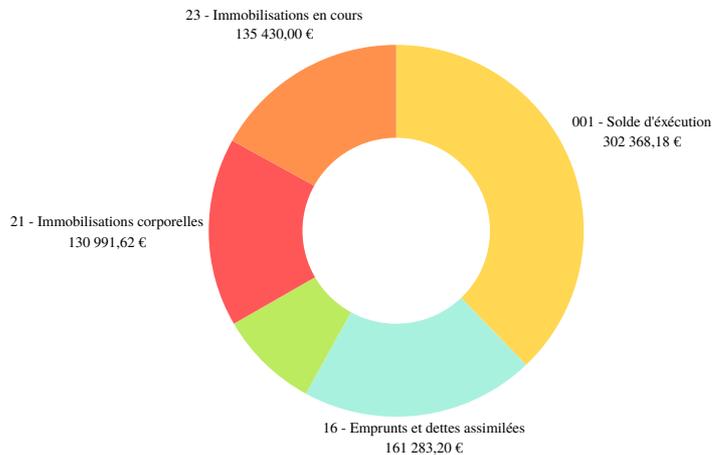
BUDGET D'INVESTISSEMENT : 799 310 €

Les Recettes :

- 13 - Subventions
- 10 - FCTVA, Taxes aménagement
- 021 - Virement de la section de fonctionnement
- 040 - Dotations aux amortissements
- 041 - Opérations patrimoniales
- 16 - Emprunt/dépôt de caution



Les Dépenses :



Les Travaux

CRÉATION UNITE DE DÉFERRISATION

Toujours soucieux d'apporter une eau de qualité propre à la consommation, des travaux de construction d'une unité de déferrisation ont débuté au début de l'été Rue du Château d'eau. La fin de chantier est estimée au début de l'été 2024.

Une unité de déferrisation répond à un souci d'amélioration de la qualité de l'eau des forages en éliminant notamment le fer ou des dérivés du fer. Un taux élevé de fer dans l'eau est nuisible et peut être à l'origine de l'abandon pur et simple du forage à cause des désagréments engendrés : goût métallique, odeurs putrides, tâches sur les ustensiles, le linge et les aliments, ...

Les unités de déferrisation sont des dispositifs assez simples garantissant la potabilité de l'eau.

Ces travaux sont réalisés avec le soutien financier de l'État au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux (d'un montant de 245 160 €).



LES ATELIERS

Les travaux d'agrandissement des ateliers techniques ont pris un peu de retard dans la fabrication de la structure métallique.

Les plots sont coulés.

La société en charge de la pose des ombrières prévoit une fin de travaux pour début janvier 2024.



Les Travaux

SALLE DES FÊTES



La petite salle du foyer rural s'est refaite un beauté durant l'été, elle a entièrement été repeinte.

Le parquet de la grande salle a été vitrifié. Nous demandons aux utilisateurs la plus grande attention au moment de la pose des chaises et tables afin d'éviter les rayures.

Le cimetière

Aux petits soins pour les défunts

Le respect dû aux morts est un principe essentiel dans notre société.

Le maire est chargé d'assurer la police des funérailles et des cimetières. La municipalité doit veiller au bon fonctionnement et à l'entretien des parties publiques : plantations, engazonnement, nettoyage des allées.

Les concessions incombent aux familles qui ont le devoir moral mais aussi légal d'en prendre soin.

Si la plupart des familles ont à cœur de prendre soin des sépultures de leurs défunts, ce n'est malheureusement pas toujours le cas. L'époque où les familles demeuraient sur place de génération en génération est depuis longtemps révolue. Aujourd'hui les fratries sont éclatées sur l'ensemble du territoire national et parfois même au-delà des frontières. Pour assurer l'entretien des sépultures, les particuliers peuvent donc faire appel à des entreprises funéraires spécialisées.

Une sépulture non entretenue pendant trente ans peut être déclarée en état d'abandon par la commune :

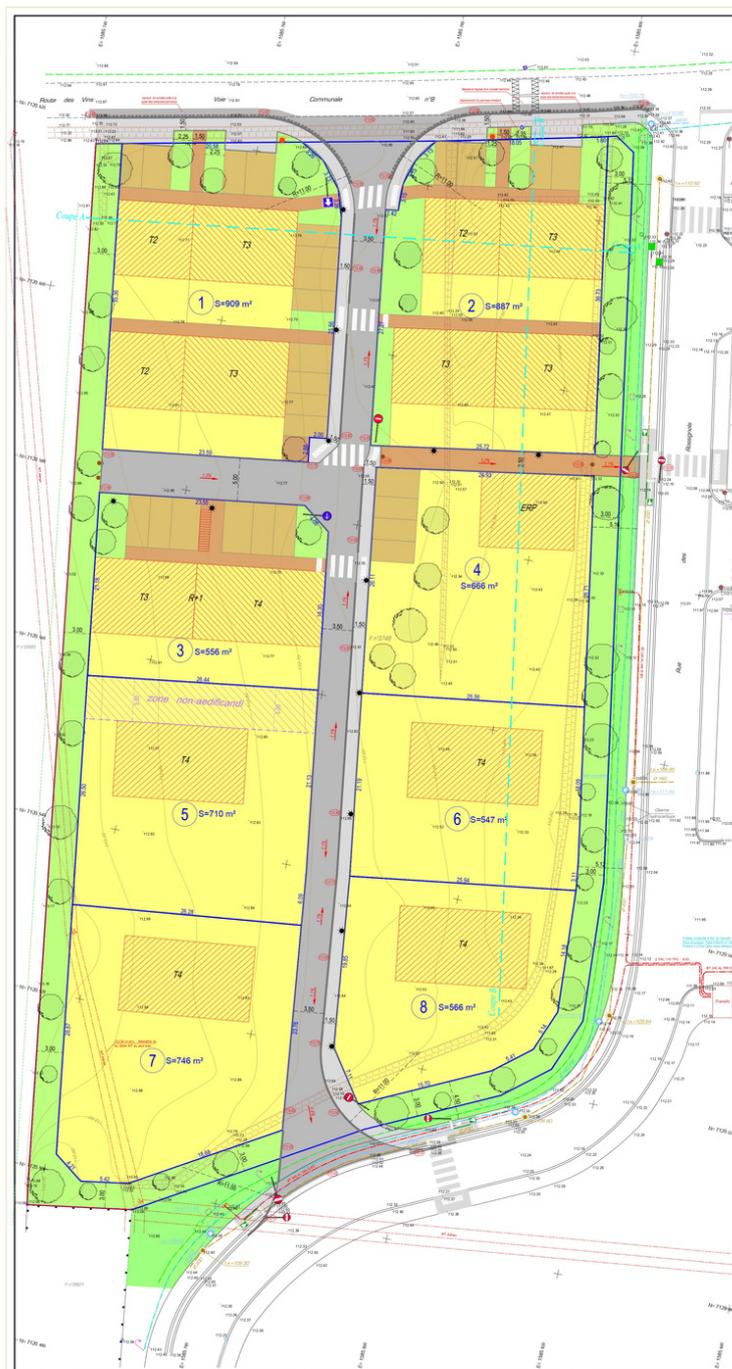
Un cimetière est un lieu de recueillement pour honorer la mémoire de ses proches.



Projet habitat inclusif



PA 9 INSERTION DANS L'ENVIRONNEMENT - Vue depuis le parking de l'école rue des Rossignols

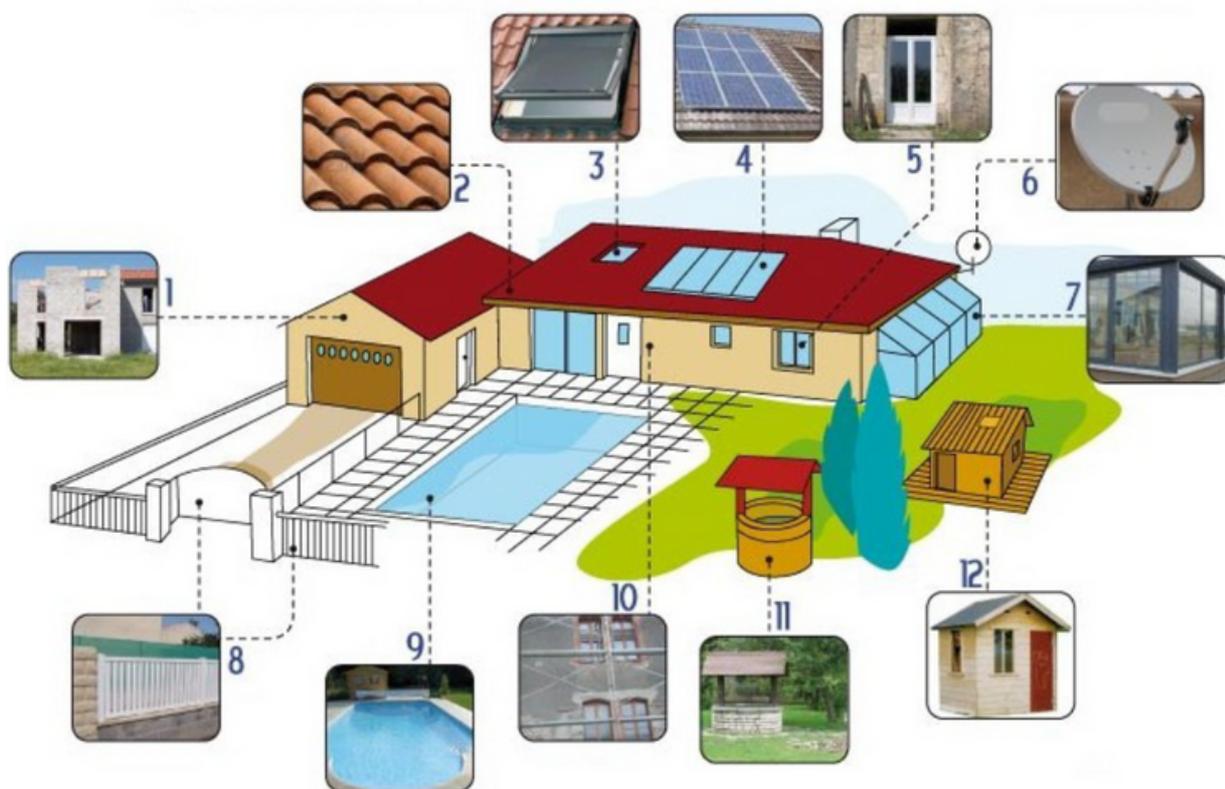


Urbanisme

URBANISME : QUELLE AUTORISATION AVANT DE COMMENCER DES TRAVAUX ?

Les demandes d'autorisation d'urbanisme doivent respecter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal voté par le Conseil communautaire en juin 2021. D'autres réglementations peuvent aussi s'appliquer (code du Patrimoine par exemple si votre projet est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (le Pont Canal est classé) mais aussi des règles particulières liées à l'accessibilité ou à la sécurité en cas d'Etablissement recevant du public par exemple).

Voici un récapitulatif des autorisations les plus courantes à déposer en Mairie pour :



Lexique : DP : déclaration préalable

PC : permis de construire

PD : permis de démolir

1 : Extension de maison ou construction de garage

- Moins de 5 m²
- De 5 à 20 m²
- Plus de 20 m²

DP dispensé

DP

PC

2 : Réfection de toiture – même à l'identique

DP

3 : Fenêtre de toit

DP

4 : Panneaux solaires

DP

5 : Percement ou modification d'une fenêtre

- changement des menuiseries même à l'identique
- création ou modification d'ouverture

DP

DP

6 : Pose d'une antenne ou d'un climatiseur

DP dispensé

7: Installation d'une véranda ou couverture de terrasse

- Jusqu'à 20 m² DP
- Plus de 20 m² PC

8 : Installation ou modification de clôture / portail

(faire une demande en mairie pour l'alignement) DP

9 : Piscine enterrée

- Bassin jusqu'à 100 m² DP
- Bassin supérieur à 100 m² PC
- Piscine hors sol qui reste plus de 3 mois en place DP

10 : Ravalement de façade – même à l'identique

DP

11 : Creusement d'un puits

DP

Une autorisation spécifique est nécessaire (Cerfa n° 13837) et autorisation de forage

12 : Pose d'un abri ou d'une serre de jardin

- De 5 à 20 m² DP
- Plus de 20 m² PC

Transformation du garage de la maison en pièce de vie quelque soit la surface

- Avec modification de l'aspect extérieur (menuiseries, porte, ...) DP

Construction d'une terrasse

- De plain-pied DP
- Surélevée supérieure à 20 m² PC

Changement de destination d'un bâtiment (ex : grange en logement)

- sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment DP
- avec modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment PC
- création d'un nouveau niveau par la construction d'une dalle > 20 m² PC
- transformation d'une partie grange accolée à une maison (avec communication entre les deux) sans création de nouveau logement DP

Travaux d'entretien (remplacement de tuiles, remise en peinture de menuiseries

Sans changement d'aspect, ...) Dispensé

Murs de soutènement

DP

Travaux de démolition

PD

Savoir si un terrain est constructible : Certificat d'urbanisme opérationnel dit CUB

Besoin d'aide ?

Une fois votre projet réfléchi, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la mairie pour vérifier sa conformité avec la réglementation. Vous serez aussi aidé pour la constitution de votre dossier administratif.

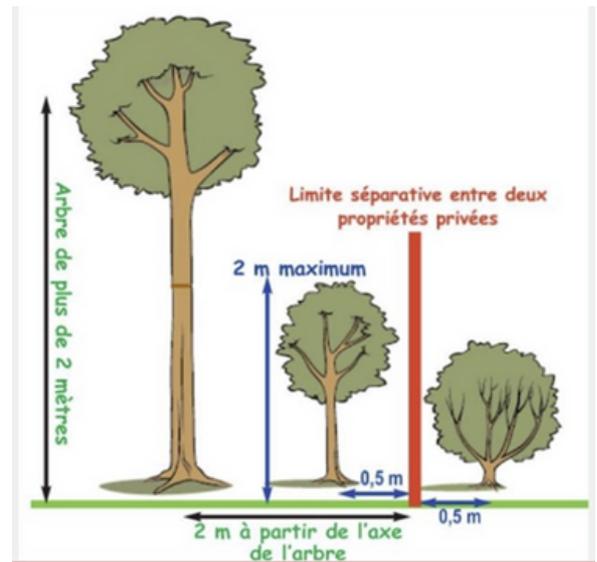
Attention à internet ! La réglementation évolue rapidement dans le domaine de l'urbanisme. Il faut se méfier des forums. Le seul site fiable et à jour est le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Entretien et sécurité

Arbres et arbustes ont bien poussé et pour certains les conditions climatiques (dérèglement) les ont fragilisés. Les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains



- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Les services techniques communaux et l'adjoint vont réaliser prochainement un bilan sur le linéaire de haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite de voies et chemins communaux. C'est pourquoi, il vous est demandé si vous êtes concerné d'intervenir dans les meilleurs délais.

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière). Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur votre civisme.

L'état civil

Décès

- Alain PERRAULT 03/12/2022
- Philippe PETIT 19/01/2023
- Guy PAPOT 21/01/2023
- Francine LELOUP épouse QUIGNON 19/04/2023
- Gaëtane SELIER veuve LACOUR 19/06/2023
- Maryse GESTIN 24/06/2023
- Jean CHAUDRON 05/07/2023
- Boujemâa KADDOURI 07/07/2023
- Jean-Marie SAUSSAYE 06/09/2023
- Gérard MARCHAIS 05/10/2023
- Noël CHATEAU 17/11/2023



Naissances



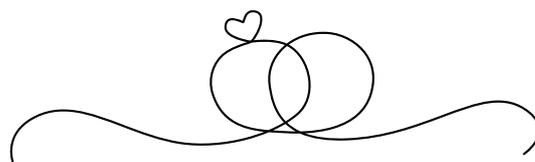
- Manzon CAPELLO CHAIGNON 07/01/2023
- Nino STURM DANTAN 09/02/2023
- Louise DE LAMOTHE 18/02/2023
- Esteban ROBIN 20/06/2023
- Maëlys VEXENAT 06/08/2023

Mariages

- Philippe CHAUDRON & Nadine MOREAU
- Didier LEROY & Corinne CHAUDRON
- Jérôme SANDONA & Jessica HUG
- Cyprien LESSAULT & Charline GOURSEAU
- Cédric PETELET & Chloé AUBRY
- Cédric CHOIGNON & Elsa PAIVA

Pacs

- Manuel DE SOUZA & Maria de Fatima FERREIRA DA SILVA
- Sylvain DARDEAU & Emilie FOINEL



Sont notés les personnes qui ont autorisées la parution dans le bulletin municipal avant le 01.12.2023

La vie locale

Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Cette année 38 personnes ont répondu présentes au repas des aînés, qui a eu lieu "Ô Comptoir" le samedi 28 octobre 2023. nous tenons à remercier Karine pour le repas qu'elle nous a concocté et qui a ravi nos convives.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'un accompagnement, le CCAS est un lieu d'échanges et de partage en toute confidentialité.

La commission CCAS se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Isabelle BLANCHETIERE



Omelette norvégienne préparée par la boulangerie Au délice de François et Delphine

L'école

L'ensemble des élèves ont pu participer cette année à, une semaine de stage de cirque encadré par l'école du cirque ORSOLA. Nous remercions les enfants de leur participation et le corps enseignant pour leur implication ce qui nous a permis d'assister à deux représentations réussies.

A la rentrée scolaire 2023, la municipalité a fait le choix de ne faire plus qu'un tour de ramassage scolaire afin de maintenir le service aux familles.

Suite aux événements nationaux touchant des enseignants, nous sommes passés en plan d'urgence Vigipirate ce qui a nécessité de remettre en place un dispositif de sécurité devant nos écoles.

Malgré ce contexte particulier, restons positifs.

La commission scolaire se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Isabelle BLANCHETIERE

École Publique "Mes Jeunes Années"

41130- Châtillon-sur-Cher.

(02 54 71 02 73 (Site place de l'École) (09 67 21 86 79 (site rue des Rossignols)

1) La fin d'année 2022/2023 :

L'équipe enseignante tient à remercier tous les parents, amis de l'école, les entreprises environnantes, les employés municipaux, le conseil municipal, l'association « T'es CAPE » ... pour les différentes aides apportées lors des différents projets et manifestations de l'année scolaire.

Quelques exemples :

- La classe cirque a été financée à 25% par les entreprises, 25% par les subventions de la commune et de la communauté de communes, 25% par les spectateurs et 25% par la coopérative scolaire
- Le pique-nique de fin d'année s'est déroulé au camping. L'équipe remercie les propriétaires pour leur accueil qui a permis aux élèves d'avoir un endroit ombragé, des sanitaires et une glace en dessert offerte par la coopérative scolaire.
- La fête de fin d'année a été une nouvelle fois un succès. Merci aux bénévoles qui ont monté et démonté les stands et à ceux qui ont animé cette journée (musique, buvette et jeux). Un merci particulier pour les personnes qui se sont retrouvées seules en raison de désistement d'autres personnes.

2) L'année 2023/2024

a. Les élèves et l'équipe pédagogique :

La nouvelle année scolaire 2023/2024 a débuté le lundi 4 septembre 2023 pour les élèves de MS à CM2.

Les élèves de PS ont fait une rentrée échelonnée les 4 et 5 septembre.

176 enfants sont inscrits actuellement sur les registres de l'école.

- Mme Véronique GORGEON, assistée de Mme Hélène SALLES, ATSEM, pour la classe de PS/MS
- Mme Ophélie PAROT, assistée de Mme Cathy PIERRET/ Mme Auriane GIMENEZ, ATSEM, pour une seconde classe de PS/MS
- Mme Lisa BESSE-PILORGET pour la classe de GS/CP, assistée de Mme Sarah BAILLY,
- Mme Sandrine CRIBELIER, pour la classe de CP/CE1
- Mme Aurélie JUMEAU, pour la classe de CE1/CE2
- Mme Elodie SANDONA pour la classe de CE2/CM1
- Mme Maryne BENOIST pour la classe de CM1/CM2
- Mme Audrey PELEE DE SAINT MAURICE pour la classe de CM2
- M. Didier FROMONT a en charge la classe de CP/CE1 tous les jeudis et un vendredi sur trois pour assurer la décharge de direction
- Mme Melissa SCHNEIDER a été affectée au poste de ZIL (remplacements d'enseignants),
- Mme Annabelle BEAUPLAN, Mme Nathalie CLEMENT, Mme Nathalie DURAND, Mme Claire SINSON, M. Alexis PREZINAT et M. William CLEMENT, les employés municipaux affectés à l'école pour différentes missions (bus, cantine, garderie, ménage ...)

b. Ecole EMILE

Des échanges de service se déroulent les mardis et les vendredis sur toutes les classes de l'élémentaire. Les ateliers sont : Informatique avec Mme Sandona, Arts Plastiques avec Mme Jumeau, sport avec Mmes Cribelier / Bessé Pilorget et Mme Pelée de St Maurice, et musique avec Mme Benoist.

Depuis septembre 2023, l'école est devenue Ecole EMILE, ainsi tous ces échanges de service se font en anglais pour tous les élèves des classes de CP au CM2. Les séances se font avec quelques éléments de vocabulaire spécifique qui augmenteront au fur et à mesure des séances.



ba. Les dates des manifestations connues :

Cross de l'école : vendredi 17 novembre 2023 (sans spectateur en raison des consignes du plan Vigipirate Attentat)

Arbre de Noël : vendredi 15 décembre 2023. Le spectacle est offert pour tous les élèves par la coopérative scolaire et les cadeaux des plus jeunes sont offerts par la municipalité.

Carnaval : vendredi 15 mars 2024

Fête d'école : dimanche 30 juin 2024

Pique-Nique : vendredi 5 juillet 2024

b. Quelques activités pédagogiques

1, 2, 3 USEP : Les enseignantes des classes de maternelle se sont inscrites à 1, 2, 3 USEP maternelle. Les élèves feront des rencontres avec des élèves d'autres écoles.

Les P'tits Bals : les élèves des classes de CP/CE1 et CM1/CM2 sont inscrites à cette animation et retrouveront d'autres écoles inscrites lors d'un bal à Chambord

Rugby: les classes de CM1/CM2 et CM2 ont bénéficié de plusieurs interventions de M. Armengole, éducateur sportif lors du 1er trimestre.

Kinball : les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 bénéficient de plusieurs interventions de M. Armengole, éducateur sportif, au gymnase de Chémery.

Football : Les élèves de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1 ont participé à trois séances de football animées par le club du CSF. Trois autres journées sont prévues en mai 2024

Piscine : Les élèves de MS et GS/CP ont participé à 2 semaines d'aisance aquatique à la piscine de St Aignan. Les élèves de CM2, CM1/CM2 et CE2/CM1 bénéficient de 10 séances à la piscine de Montrichard. Les élèves de CE1/CE2 et CP/CE1 iront à la piscine de St Aignan à sa réouverture en mars 2024.

Ecole et cinéma : Les classes de PS/MS à CM1/CM2 sont inscrites à ce dispositif.

SMIEEOM : l'école est en lien avec le SMIEEOM qui propose des spectacles et des animations. Les enseignantes ont inscrit leurs élèves au programme Watty pour une sensibilisation aux économies d'énergie.

OCCE : Toutes les classes de l'école se sont inscrites à des ateliers « jeux coopératifs » du réseau OCCE « Ecole bienveillante ». C'est un jeu qui repose sur la poursuite d'un objectif commun pour tous les joueurs, dont la caractéristique majeure est que l'on gagne ou que l'on perd ensemble. Les bienfaits des ateliers reposent sur la continuité au fil des années à l'école et également sur un travail sur la bienveillance par les parents à la maison.

Classe de neige : Les élèves de CM2 et CM1 partiront en classe de neige du 03 au 10 février 2024. Le séjour est subventionné à 75% pour les enfants de la commune et à 25% pour les hors commune.

Projet nature pour les élèves de la classe de CE2/CM1 : 4 interventions chez Catherine Nguyen à la Journée (1/saison) centrées autour de l'arbre.

Projet « échec » pour les élèves de la classe de CM2.

Etc...

1) La future année scolaire :

La future année se prépare dès maintenant. Nous devons donner les prévisions des effectifs de 2024/2025 à l'Inspection Académique.

Ainsi nous demandons aux parents des enfants nés en 2021 et avant qui désirent scolariser leurs enfants à l'École de Châtillon-sur-Cher en 2024/2025 de se faire connaître rapidement.

-Prévenir la mairie (02-54-71-02- 82)

-Prévenir l'école (02.54.71.02.73 ou ec-chatillon-sur-cher@ac-orleans-tours.fr)

Les informations à transmettre sont :

-Nom /prénom de l'enfant, date de naissance, adresse et un numéro de téléphone d'un responsable.

L'équipe vous souhaite de bonnes fêtes.



Le centre de loisirs

Le centre de loisirs de Châtillon-sur-Cher dresse son bilan pour l'année 2023.

Les enfants accueillis sont toujours aussi nombreux, avec en moyenne 24 enfants présents sur les petites vacances scolaires. En ce qui concerne les grandes vacances, nous sommes sur une moyenne de 48 enfants présents sur tout le mois de juillet.

Nous dressons un bilan positif de cette année malgré une légère baisse de fréquentation pour les enfants de moins de 6 ans. Nous espérons donc voir de nouvelles petites têtes venir intégrer notre groupe de maternelle pour l'année 2024.

Nous souhaitons également accueillir et intégrer à notre équipe d'animation de nouveaux animateurs. Ce qui n'est parfois pas tâche facile.

Nous remercions les différentes familles pour leur confiance en l'équipe d'animation et leur contribution pour chaque fête de fin de séjour avec l'apport de petites collations.

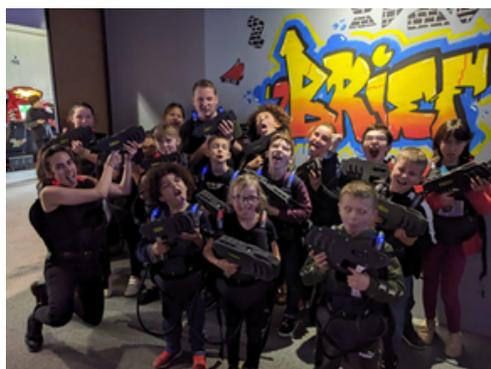
Nous essayons de proposer des activités diverses afin que les enfants puissent passer de bonnes vacances avec nous.

Le centre de loisirs de Châtillon-sur-Cher poursuit son unique objectif pour 2024 : rester un centre familial où les enfants peuvent s'épanouir en toute sécurité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

Nous vous donnons bien sûr rendez-vous, en nombre, au mois de février pour de prochaines aventures.

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter le directeur, Alexis PREZINAT par mail : centre.loisirs.chatillon@gmail.com ou par téléphone : 06.12.73.60.18.



Les tarifs communaux 2024

CONCESSION CIMETIERE

TRENTENAIRE

1 emplacement	120 €
2 emplacements	240 €

CINQUANTENAIRE

1 emplacement	182 €
2 emplacements	364 €

COLUMBARIUM

Concession trentenaire	765 €
Concession cinquantenaire	1 110 €

CAVURNES (1 à 4 urnes cinéraires)

Concession trentenaire	78 €
Concession cinquantenaire	108 €

MATÉRIEL COMMUNAL

Table avec tréteaux	3,00 €
Chaises	0,50 €

CHAPITEAU

Associations	Gratuit
Particuliers (3 x 6)	65 €
Particuliers (4 x 6)	95 €
Particuliers (5 x 12)	125 €
Caution	1 000 €

AUTRES PRESTATIONS

Plateau sportif et parcours santé	Gratuit
Heure de tennis	Gratuit
Photocopie (1e recto A4)	0,18 €

CANTINE SCOLAIRE

Repas enfant	2,96 €
Repas adulte	4,69 €
1/2 tarif à partir du 3ème enfant	1,48 €



Enfant domicilié hors commune scolarisé à Châtillon-sur-Cher, contribution annuelle :	560 €
---	-------

SALLE DU FOYER RURAL

Grande salle + petite salle + cuisine	290 €
Tarif (week-end ou 2 jours consécutifs)	355 €

Petite salle + cuisine	155 €
Tarif (week-end ou 2 jours consécutifs)	225 €

Caution pour les particuliers	1 000 €
Caution pour les associations	500 €

EAU

Le mètre cube d'eau (part communale)	0,27 €
Abonnement part collectivité/an (hors taxe)	21,50 €

ASSAINISSEMENT

Le mètre cube d'eau usée	1,22 €
Abonnement part collectivité/an (hors taxe)	62,00 €
Taxe de raccordement réseau communal	860 €

RÉPARTITION DES SECTEURS

SECTEURS	RUES	ÉLUS RÉFÉRENTS
PC GESTION DE CRISE	MAIRIE	ALAIN POMA LAURE LHUILIER BRUNO DANGER
LE BOURG NORD	RUE ARISTIDE ROMESTANT ROUTE DES VINS (N° 3 AU 19) RUE DE LA MAIRIE RUE DES FOURCHÉES	BRUNO DANGER
LE BOURG & TRÉVETY	RUE DU VIEUX PUIITS RUE DU CHATEAU D'EAU ROUTE DES VINS (N°105 A 120) IMPASSE DU CORMIER	SÉBASTIEN CHESNEAU
LE BOURG SUD	RUE DU FOYER RURAL RUE DU CHER RUE DE L'ÉGLISE RUE CLAUDE BRAULT RUE DES MARNES IMPASSE DU PETIT PONT	LAURE LHUILIER JACQUES DUPRÉ
TRÉVETY	RUE DU CAMPING RUE DU CANAL ROUTE DE MEUSNES ROUTE DES LAURENDIERES RUE DE TREVETY RUELLE DE TREVETY IMPASSE DE TREVETY CHEMIN RURAL (N°68) IMPASSE DU MOLLET IMPASSE DES BAGAUDIERES	ISABELLE BLANCHETIÈRE SANDRINE COURTEAUX
FERTEVOUX	RUE DE FERTEVOUX RUE DES JARRIETS IMPASSE DES CAVERNES ROUTE DES VINS (N° 201 A 222 BIS)	MARINA ASTIER BOURBON
LA RUE & LA HAIE JALLET	ROUTE DE LA RUE IMPASSE DE LA RUE RUE DE LA HAIE JALLET IMPASSE DE LA HAIE JALLET IMPASSE DU BAS VILLAGE RUE DE LA GROSSE PIERRE RUE DES FAITIEAUX CHEMIN DES SOUTTERAINS RUE DES SOUTTERAINS RUE DES VARENNES RUE DE LA LOGE RUE DE LA JALTERIE (N° 95 A 100)	LUDOVIC BRIANDET AXEL COURTEAUX

Calendriers des manifestations

JANVIER

7 : Randonnée - Club des Laurends

19 : Vœux du Maire

27 : Saint Vincent

FÉVRIER

2 : Réunion de quartier (Le bourg/La Tunisie)

3 : Tête de veau - UNRPA

10 : Soirée créole - Kréol en fête

18 : Vide dressing - Comité des fêtes

MARS

2 : Choucroute - Comité des fêtes

9 et 10 : Théâtre - Les Chantiounes

16 et 17 : Théâtre - Les Chantiounes

28 : Après-midi jeux - UNRPA

AVRIL

6 et 7 : Théâtre Les Chantiounes (section jeunes)

12 : Réunion de quartier (Les Mardelles)

13 et 14 : Salon de la création - Foyer rural

MAI

5 : Brocante - Comité des fêtes

8 : Cérémonie - La Municipalité

27 : Cérémonie - La Municipalité

JUIN

9 : Elections européennes

15 : Gala La Birette

18 : Cérémonie - La Municipalité

Calendriers des manifestations

JUILLET

1 : Réunion de quartier (Les Girardières)

14 : Cérémonie - La Municipalité

21 : Fête de la moisson - FTR

AOÛT

31 : Marché artisanal & gourmand - Comité des fêtes

SEPTEMBRE

4 : Inscription théâtre jeunes

14 : Gala La Birette (adultes)

19 : Randonnées des vendanges UNRPA

28 : Gala musical - Foyer rural

29 : Puces des couturières - Foyer rural

OCTOBRE

6 : Bourse aux jouets & vêtements - Comité des fêtes

11 : Réunion de quartier (Trévety/La Rue)

19 : Choucroute de la mer UNRPA

NOVEMBRE

11 : Cérémonie - La Municipalité

DÉCEMBRE

5 : Cérémonie - La Municipalité

14 : Repas de Noël - UNRPA

31 : Réveillon de la Saint Sylvestre - Comité des fêtes

La vie associative

Les Chantiounes

L'année 2023 a été une année exceptionnelle. En effet après les années COVID, la troupe a retrouvé son public toujours aussi enthousiaste pour son plus grand plaisir.

2023 a été aussi l'occasion de fêter nos 40 ans de vie associative châtilonnaise autour d'un grand pique-nique organisé le dimanche 27 août rassemblant plus de 65 personnes, les anciens comme les plus jeunes. Ce fût un grand plaisir de se retrouver après tant d'années dans la convivialité. Nous remercions la municipalité de sa présence et toujours à notre écoute quel que soit l'horaire.

Pour la prochaine saison, la troupe des Chantiounes section adultes vous convie à ses prochaines représentations **les samedis 9 mars et 16 mars 2024 à 20 H 30 et les dimanches 10 mars et 17 mars 2024 à 14 H 30 – Salle du Foyer Rural de Châtillon-sur-Cher** – dans une comédie en 4 actes de Viviane Tardivel « **LES CAPRICES DE CUPIDON** » – mise en scène de Jean-Marie Denizeau avec la participation de 8 comédiens et comédiennes dont 3 nouvelles recrues qui se déchaînent dans un cadre très romantique de chambres d'hôtes de charme...il va falloir faire preuve d'imagination ! Portes qui claquent, mensonges en cascades, quiproquos en tout genre !

Cupidon va avoir du boulot !!!

Prix des entrées 8 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Buvette « avec modération » sandwiches, pâtisseries et bonbons à volonté.

Exceptionnellement la troupe sera en tournée uniquement à **Noyers sur Cher le samedi 23 mars 2023 à 20H30 et le dimanche 24 mars à 14H30.**

Pour la section jeunes, l'animation est assurée par Mme Annie Brisset.

Nos 13 talents vous attendent pour leurs représentations **le samedi 6 avril 2024 à 20H30 et le dimanche 7 avril 2024 à 15 H – Salle du Foyer Rural de Châtillon-sur-Cher** – dans 2 pièces :

Entre méthodes rétros pour des nanas en colo...de Francis Poulet et

Avoir une voiture avant le permis de conduire...de Jean-Michel Besson.

Avec l'équipe des Chantiounes, venez passer un moment très agréable et de détente.

N'oubliez pas d'inscrire les dates dans vos agendas. Nous vous attendons très nombreux.

Pas de réservation, pour tout renseignement, appelez notre Président Adrien Aujard au 07.69.23.10.45

Les Chantiounes vous souhaitent une très heureuse année 2024 !



La vie associative

Le Comité des fêtes

Les activités ont repris, le Comité des fêtes a organisé cette année sa choucroute dansante, son vide dressing, sa brocante, son marché gourmand, sa bourse aux jouets et son réveillon du 31 décembre.

Pour l'année 2024, nous avons programmé les manifestations suivantes :

- le 18 février 2024 : vide dressing
- le 02 mars 2024 : choucroute dansante
- le 05 mai 2024 : brocante et marché local
- le 31 août 2024 : marché artisanal et marché gourmand
- le 06 octobre 2024 : bourse aux jouets
- le 31 décembre 2024 : réveillon de la Saint Sylvestre

Le Comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 et surtout une bonne santé à tous.

Les membres du comité des fêtes et son Président M. Gilles ROUAULT



La vie associative

Le Club des Laurends

2023 a été une année active avec de belles réussites pour le Club des Laurends.

Le Club a organisé sa traditionnelle randonnée pédestre début janvier qui a réuni quelques 280 marcheurs.

Nous nous sommes retrouvés fin juin pour le rallye vélo du Club. Une belle journée avec un parcours dans les communes environnantes regroupant une vingtaine de cyclistes, à la fois la nouvelle génération de Laurends entourée des plus anciens.

Les membres du club se sont investis à la Fête des Moissons du 23 Juillet qui a rencontré un beau succès. Fin juillet, le Club a rassemblé tous ses membres pour une soirée en plein air. Convivialité et bonne humeur étaient les maîtres mots !

Nous vous donnons rendez-vous **Dimanche 7 janvier 2024** pour notre 39ème édition de la randonnée pédestre.

Le président et tous les membres du Club des Laurends vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

Gym tonic des pins

Bien-être, épanouissement et convivialité : la gymnastique volontaire participe au bonheur quotidien de ses licenciés séduits par la pratique d'une activité sportive accessible à tous.

Nos séances multisports sont diversifiées afin que chacun puisse prendre du plaisir et progresser harmonieusement dans tous les domaines : tonus musculaire, souplesse, endurance et équilibre.

Pour garder la forme toute l'année et maintenir votre capital santé intact pour l'avenir, venez nous rejoindre chaque lundi (hors vacances scolaires) de 20 H 15 à 21 H 15 au foyer rural, dans la convivialité et la bonne humeur.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Présidente et les membres de l'association

La vie associative

Kréol en fête

Aurore THOMAS (présidente) et Benjamin THOMAS (trésorier) sont heureux de vous présenter la nouvelle association “ Kréol En Fête ”. Une association qui a pour but de faire découvrir le monde créole et le métissage, en particulier celui de l’île de La Réunion. La fierté familiale associée à une équipe de bénévoles conviviale vous proposera des événements festifs tels que des repas-dansants. L’occasion de découvrir la culture réunionnaise : plats, musiques, danses, tenue traditionnelle, ...

Notre premier événement a eu lieu cet été, le 29 juillet à la Base Nautique des Couflons située à Seigy. Nous avons eu l’occasion d’accueillir le groupe de musique Tropik'Sun, et de vendre 125 repas (rougail saucisse). Une soirée réalisée dans la joie et la bonne humeur.

Chaque année, nous proposerons deux soirées créoles, la première en hiver, à la salle des fêtes de Châtillon-sur-Cher, et la seconde en plein air à la Base Nautique des Couflons de Seigy.

Les dates à retenir pour 2024 : samedi 10 février et samedi 10 août

Pour nous contacter et nous suivre :

- email : kreolenfete974@gmail.com
- page Facebook : Kréol En Fête
- Téléphone : 06 89 12 55 77

Merci à zot tout' !



A gauche : Aurore THOMAS et le groupe de musique Tropik'Sun, vue de la soirée d’été 2023, point de vente ticket repas)

La vie associative

La Birette - association de danse

Les galas des 16 et 17 juin se sont déroulés devant un public venu très nombreux. Qu'il en soit chaleureusement remercié !

Cette année, le thème retenu était « danse moderne » en première partie et « Les tubes de l'été » en seconde partie.

Pour la saison 2023-2024, les cours ont repris depuis le 18 septembre les lundis et vendredis. L'association compte un effectif de 64 adhérents répartis en sept groupes encadrés par Emma GIRARD, Sandrine et Marie DOS SANTOS, Noémie et Camille MORNAY, que je tiens à féliciter pour l'ensemble du travail accompli. Mes remerciements vont également aux parents et bénévoles disponibles pour l'organisation du gala.

Le 24 juin, les adultes ont proposé une soirée thème « Cabaret ». Tout au long du spectacle, émotions et surprises ont été partagées autour d'une bonne table, repas concocté par Romain DARMÉ.

Je tiens tout particulièrement, en mon nom et au nom de l'association, à remercier Sandrine DOS SANTOS qui participait à son dernier gala en tant que professeure du groupe des adultes, pour son implication tout au long de ces années.

Merci à l'ensemble des groupes pour leur investissement.

Photo enfants



Dates à retenir pour l'année 2024:

- gala enfants : vendredi 14 et samedi 15 juin au foyer rural

- le groupe d'adultes évoluera lors du repas spectacle programmé le samedi 14 septembre au foyer rural.

Photo Gala adultes



« La Birette » vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2024

**La Présidente,
Josiane GONZALEZ**

La vie associative

Le souvenir Français



Aidez-nous à sauvegarder les tombes des « Morts pour la France ».

Des tombes de combattants "Morts pour la France" **disparaissent chaque jour** dans nos cimetières communaux, à travers le pays. Ces tombes sont celles de combattants dont le corps a été restitué à leur famille après chacun des grands conflits auxquels la France a participé (1914-1918 ; 1939-1945 ; Indochine ; Algérie ; Opex).

Lorsque prend fin la concession de la tombe, la tombe est **supprimée** et les restes du combattant rejoignent un ossuaire anonyme. La disparition de ces tombes est une **faute mémorielle**. Par leur présence dans les cimetières communaux, ces tombes participent au croisement d'une triple mémoire : familiale, locale et nationale. Si la première mémoire, celle des familles, peut en effet s'éteindre, celles des communes et de la Nation s'inscrivent, elles, dans la durée.

Alors que les cimetières communaux s'imposent aujourd'hui plus qu'hier comme des lieux de la mémoire partagée des Français, il est **urgent de sauvegarder ces tombes** et de redonner un destin aux "Morts pour la France" qui y sont inhumés. Le Souvenir Français s'y est engagé. Pour relever ce défi, il a **besoin de tous les citoyens, il a besoin de vous !**

Une autre mission importante de notre association est la **transmission mémorielle**. Pour cela, le Souvenir Français, Comité de Saint-Aignan, participera au financement de **deux voyages scolaires** pour les élèves du collège Joseph Paul-Boncour de Saint-Aignan à destination de **lieux de mémoire**. Là encore, ces opérations ne peuvent avoir lieu sans l'existence de nos adhérents dont les cotisations permettent ces actions.

Souvenir Français, Comité de Saint-Aignan, 22 rue de la Jalterie, 41130 Châtillon-sur-Cher
jc.bachelier@gmail.com 07.60.07.55.00



Fêtes et Traditions Rurales -FTR

FÊTE DE LA MOISSON

La 12ème édition de la fête de la moisson sur le thème « Tracteurs IH et fer blanc » s'est déroulée le dimanche 23 juillet dans le cadre verdoyant de « La Prairie des Arrachis ».

Tout au long de la journée animée par la Banda de Thoré-La-Rochette, chacun a pu flâner devant les expositions (objets de cuisine, photographies de mariage, antiquités, vieux outils et matériels agricoles d'autrefois, manège enfantin), admirer une collection de moteurs fixes, vieux tracteurs et une expo de mobylettes anciennes.

Quelques métiers d'autrefois étaient également représentés : sabotier, forgeron, cordier, fileuse sur rouet, dentelière.

Le public a pu assister à diverses démonstrations :

- travail avec ânes et bœufs attelés
- attelage de chiens
- démonstration à cheval et poney par Salomé

Le battage à l'ancienne demeure l'attraction du jour avec une batteuse Merlin des années 30 entièrement restaurée et entraînée par un 402 « Société Française ».

Du battage au fléau à la fabrication du fromage, beurre et farine au moyen d'un blutoir, chacun a pu se remémorer son enfance ou découvrir les métiers de ses aïeux.

Les plus petits ont pu profiter d'un circuit de tracteurs à pédale, d'une pêche à la ligne et de balades en calèche.

N'oublions pas le travail de tout le personnel en cuisine et au service qui a également contribué au bon déroulement de cette journée champêtre qui s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice apprécié par un nombreux public enchanté.

Un grand merci à Salomé et Clément, propriétaires des Arrachis pour la mise à disposition du site, au Conseil départemental de Loir-et-Cher pour le prêt du car podium, à tous les bénévoles, aux annonceurs du programme ainsi qu'aux personnes ayant prêté ou donné du matériel.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la 13ème édition le dimanche 21 juillet 2024.

Appel est lancé aux nouveaux bénévoles qui souhaitent participer

Contactez le président Laurent BOURSIN (Tél. : 06.42.53.00.27)



EXPOSITION

Si vous possédez des cartes postales, photographies ou tout autre document illustrant la vie d'autrefois ou le travail agricole à Châtillon-sur-Cher, merci de nous les confier afin qu'ils soient scannés et reproduits pour une future exposition. L'exemplaire prêté sera restitué à son propriétaire.

Contacts :

- Bruno PARMENTIER 06 18 23 08 60
- Patrick AUGÉ 06 09 14 85 41
- Laurent BOURSIN 06 42 53 00 27

CINÉMA

L'association a organisé la projection du film sur la Sologne d'entre deux guerres " Retour à Courjumelle et ses villages" le vendredi 27 octobre 2023 au foyer rural en présence du réalisateur Jean-Claude RAOUL.

Bonnes fêtes et meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Le Président et les membres de l'association

La vie associative



Cette année 2023 aura été l'occasion de fêter les 50 ans de notre association.

En effet c'est en 1973 qu'un groupe de Châtillonnais emmené par Monsieur Raymond Berger a décidé de créer cette association.

Depuis le début, notre association n'a cessé d'apporter de l'animation à notre commune, du soutien à ceux qui en ont besoin, des distractions, et, le plaisir de se retrouver.

Pour célébrer cet anniversaire plusieurs évènements ont été organisés cette année :

Le dimanche 14 mai, nous avons profité de la brocante (merci au comité des fêtes) pour installer un stand où nous avons présenté une rétrospective, et, les projets de notre de notre association.

Le jeudi 18 mai, un spectacle de cabaret « les dames sans gêne » a enchanté le très nombreux public présent au foyer rural.

Le jeudi 16 novembre, c'est une sortie à Tours qui a été proposée aux adhérents. Au programme, visite du musée du compagnonnage puis repas spectacle au cabaret « Extravagance »

Tout au long de cette année, chaque manifestation habituelle a été marquée par une prestation exceptionnelle. L'ambiance des sept jours passés au Tyrol restera dans la mémoire des 53 participants.

L'année 2024 commencera par l'assemblée générale, le mercredi 24 janvier à 14 heures. Châtillonnais, Châtillonnaises vous y êtes cordialement invités.

Les adhérents, les membres du conseil d'administration et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



La vie associative

LE CHÂTILLON AÉROMODEL 41

L'année 2023 a été riche en rebondissements pour notre club, et d'évènements variés qui ont rythmé toute la saison. Rencontres avec les clubs voisins et surtout le retour de notre meeting de Grands Planeurs Remorqués début Septembre ont ponctué nos nombreuses séances de vol à la Jourde, grâce à la météo qui a joué les prolongations avec des conditions idéales jusqu'au mois d'Octobre pour cumuler les heures le nez en l'air, aux manches de nos merveilleuses petites machines volantes.

Petit évènement préoccupant néanmoins avec la perspective de devoir changer de terrain d'évolution de la Jourde à la fin de l'année 2024, car le propriétaire vend ses terrains. Nous avons donc dû trouver une solution de repli et celle-ci s'est traduite par un déménagement de quelques centaines de mètres, ce qui ne changera pas trop les habitudes de nos pilotes mais nous demandera quelques efforts déjà amorcés pour modeler notre futur terrain de jeu.

Notre effectif de membres reste stable malgré les contraintes supplémentaires que nous imposent la Fédération Française d'Aéromodélisme et la Direction Générale de l'Aviation Civile mais cela est nécessaire pour mieux encadrer notre loisir face aux enjeux futurs de l'espace aérien.

Vous voulez découvrir l'aéromodélisme, notre club de Châtillon-sur-Cher peut vous accueillir et vous faire pratiquer des vols de découverte. Pour les jeunes et les adultes, le club fournit les aéromodèles le temps de l'apprentissage et la licence est offerte pour les jeunes.

Contact au 06 03 18 76 22 (Gérard MARIE, président).

Le Bureau du Châtillon Aéromodel 41



Châtillon aéromel 41

La vie associative



FNACA Comité Local CHATILLON S/CHER

AFIN DE NE PAS OUBLIER !

Le 11 Novembre dernier dans les 36 000 communes de France le 105ème anniversaire de l'ARMISTICE de 1914-1918 fut commémoré au pied des monuments aux morts et cimetières. Cette cérémonie nationale demeure, malgré les difficultés à rassembler, la plus suivie par les populations et directions municipales.

Notre Association, qui s'en était excusée auprès du maire, en fut absente pour la première fois depuis sa création en 1997. En cause l'âge (85 ANS) nos effectifs (4 châillonnais) la maladie et les difficultés pour prévenir, la vie quoi !

NOTRE FIERTÉ : Nous étions présents les 19 Mars, le 8 Mai, le 18 Juin sans oublier que nous fûmes parmi le RARE village du département à célébrer, le 27 MAI, la RESISTANCE, son PROGRAMME et son initiateur Jean MOULIN et cela, devant la plaque qui marque pour toujours le passage de la LIGNE DE DEMARCATION pendant la seconde guerre mondiale.

MERCI et CHAPEAU pour la pugnacité, la fidélité de mes camarades de vouloir, avec ceux et celles qui nous ont toujours soutenus, poursuivre dans notre volonté - surtout pour la jeunesse - de les informer sans langue de bois, ce que fut, pour des milliers de jeunes, cette guerre sans nom, mais aussi aider, s'ils le souhaitent, ceux qui s'intéressent au rôle des combattants de l'ombre, nous qui restons parmi les derniers à pouvoir le faire.

Pour l'avoir sollicité de nombreuses fois, nous restons à la disposition de l'école, les élèves de CM 2 ayant à leur programme ces périodes historiques. MERCI au professeur qui a pris contact avec nous.

Nous reportons, pour le respect de nos projets 2023, notre intention de cesser notre association et nous en avons fait part à M. le Maire de CHATILLON, ALAIN POMA.

Trois importantes initiatives attirent notre attention et nous mobilisent déjà, A SAVOIR : EXPOSITION GUERRE D'ALGERIE - PAROLE AUX APPELES - du 12 SEPTEMBRE 2023 au 22 DECEMBRE 2023 aux ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE VINEUIL 41

Deux adhérents de la FNACA ont retenu l'attention des organisateurs ; le vernissage fut suivi avec beaucoup d'attention, nous sommes intervenus brièvement demandant qu'un débat avec les acteurs

puisse avoir lieu avant qu'il ne soit trop tard dans LE CADRE DE CETTE EXPOSITION.

Si la FNACA est d'abord l'association des appelés en ALGERIE (1954-1962) TOUT ce qui fera référence à des faits patriotiques aura notre approbation et soutien.

En plus des commémorations 2024 la France rendra 2 hommages exceptionnels

Concernant la RESISTANCE INTERIEURE (1940-1945) la REPUBLIQUE répare une injustice.



LE 21 FEVRIER 2024 jour anniversaire de l'exécution des membres de l'AFFICHE ROUGE, les cendres de MISSACK MANOUCHIAN et MELINEE son épouse entreront au PANTHEON.

Cet honneur légitime leur est dû. MISSACK figurera désormais à jamais dans notre mémoire comme l'un de ceux visés par l'AFFICHE ROUGE qui désignait à la vindicte, dix des Vingt-trois membres des FTP-MOI (immigrés, étrangers, juifs, communistes) groupe qu'il dirigeait, exécuté par le régime de VICHY complice des NAZIS.

Dans l'allocution d'E. MACRON, il est demandé qu'un travail historique soit mené avec les MUNICIPALITES et les ETABLISSEMENTS SCOLAIRES pour la reconnaissance que nous devons à ces HEROS. Face à une situation difficile pour beaucoup, voire dramatique pour certains, le COMITE LOCAL FNACA souhaite de bonnes fêtes de fin d'années et avec nos amitiés, PORTEZ VOUS BIEN.

Christian Leménager tél. 09 88 50 64 20

Infos utiles

A compter du 1er janvier 2027, par décision préfectorale, le réseau téléphonique « cuivre » (téléphonie et ADSL) sera supprimé à Châtillon-sur-Cher. Il vous incombe, avant ce délai de passer à la fibre ou à un réseau GSM (4G)



Notre territoire connaît actuellement une tension très forte sur le marché de l'immobilier (étude conjointe d'action logement et de la préfecture). Il devient très compliqué pour un particulier de trouver une maison à louer ou à acheter. Au vu du parc de logement vacant conséquent sur notre commune (107 logements vacants lors du dernier recensement), le conseil municipal a mis en place :

1. La taxe d'habitation sur les logements vacants (THVL), d'un montant identique à la taxe d'habitation de résidence secondaire

Vous devrez donc payer la THLV si vous êtes propriétaire ou usufruitier d'un logement non meublé vacant depuis plus de 2 ans (au 1er janvier de l'année d'imposition).

Vous pouvez en être exonéré dans les cas suivants :

-Logement vacant indépendamment de votre volonté (par exemple, logement mis en location ou en vente au prix du marché, mais ne trouvant pas preneur ou acquéreur)

-Logement occupé plus de 90 jours de suite (3 mois) au cours des 2 années précédentes

-Logement nécessitant des travaux importants pour être habitable (par exemple, réfection complète du chauffage). En pratique, le montant des travaux doit dépasser 25 % de la valeur du logement.

-Résidence secondaire meublée soumise à la taxe d'habitation.

2. Une exonération de taxe foncière en faveur des logements achevés avant le 1er janvier 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie. Cette exonération de la part communale de 3 ans s'applique aux logements pour lesquels les dépenses ont été payées à compter du 1er janvier 2007, lorsque le montant total des dépenses payées au cours de l'année qui précède la première année d'application de l'exonération est supérieur à 10 000 € par logement ou lorsque le montant total des dépenses payées au cours des trois années qui précèdent l'année d'application de l'exonération est supérieur à 15 000 € par logement.



Infos utiles

La vélo route



Deux grandes boucles à vélo

Au-delà d'un parcours d'un point A à un point B, les connexions de l'itinéraire Cœur de France à vélo à d'autres véloroutes donnent la possibilité de planifier des séjours en boucle en Touraine, qui vous permettent de revenir à votre point de départ.

Exemple d'une boucle passant par Amboise :

Jour 1 : de Tours à Chenonceaux sur cœur de France à vélo (27 km)

Jour 2 : de Chenonceaux à Amboise sur la Loire à vélo (20 km)

Jour 3 : d'Amboise à Tours sur la Loire à vélo (30 km).

Exemple d'une boucle passant par Loches :

Jour 1 : de Tours à Chenonceaux sur Cœur de France à vélo (27 km)

Jour 2 : de Chenonceaux à Loches sur l'Indre à vélo (33 km)

Jour 3 : de Loches à Tours, sur l'Indre à vélo puis Saint-Jacques à vélo (49 km).



Le travaux le long du Canal de Berry à Châtillon-sur-Cher

Communauté de communes Val de Cher Controis



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

Le 16 octobre dernier, le conseil communautaire s'est réuni pour procéder à l'élection du nouvel exécutif de la Communauté de communes Val de Cher Controis. Pour endosser ses nouvelles fonctions de sénateur, Jean-Luc Brault a passé le relais de la présidence de la Communauté de communes à son 1^{er} vice-président et maire de Saint-Georges-sur-Cher Jacques Paoletti.

Les membres du bureau

- Jacques PAOLETTI, président, Saint-Georges-sur-Cher
- Stella COCHETON, vice-présidente en charge des finances, Selles-sur-Cher
- Jean-François MARINIER, vice-président en charge de l'eau/assainissement et GEMAPI, Monthou-sur-Cher
- Martine DELORD, vice-présidente en charge des ressources humaines, Le Controis-en-Sologne
- Christian SAUX, vice-président en charge du développement culturel et de la vie associative, Châteauvieux
- Christine OLIVIER, vice-présidente en charge de l'enfance-jeunesse et des services à la population, Pontlevoy
- Alain GOUTX, vice-président en charge de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, Pouillé
- Karine MICHOT, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire et du développement numérique, Le Controis-en-Sologne
- Jean-Jacques ROSET, vice-président en charge des infrastructures et des zones artisanales, Noyers-sur-Cher
- Damien HENAU, vice-président en charge du développement touristique, Montrichard Val de Cher
- Alain POMA, vice-président en charge du Plan Climat (PCAET) et de la mobilité, Châtillon-sur-Cher
- Bernard CORNEVIN, conseiller délégué aux centres aquatiques
- Patrick GIBAUT, conseiller délégué à l'agriculture
- Membres complémentaires : Bernard Biette, Éric Martellière, Olivier Racault, Éric Lacroix, Jean-Pierre Epiais, Éric Camat et Pierre Langlais.

Chiffres clés

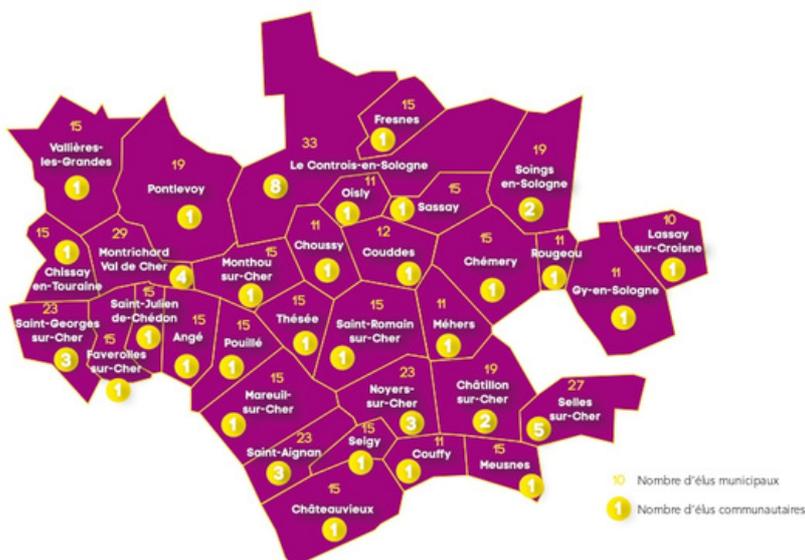
48 000
habitants

33
communes

55
élus communautaires

94 M€
de budget 2023

Votre territoire



Nos missions

- Développement économique et touristique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Enfance jeunesse
- Politique de santé
- Politique culturelle, sportive et de loisirs

Infos utiles



Agenda

VŒUX COMMUNAUTAIRES

MER. 17 JANVIER • 18 H 30
Soings-en-Sologne - Salle des fêtes
Cérémonie des vœux de la Communauté de communes

A ROUND IS A ROUND

VEN. 26 JANVIER
Feings - Théâtre du Grand Orme
Pièce par le Théâtre des Vallées

GÂCHIS-BOUZOUK

MER. 29 JANVIER
Sassay
Spectacle de Pile poil et cie

DIMANCHE EN FAMILLE

Spectacles jeune public autour d'« Éclats de lire » avec un spectacle suivi d'un goûter. Entrées de 5 € au profit des projets culturels des écoles primaires. Gratuit pour les moins de 12 ans.

DIM. 10 MARS • 16 H 00
Vallières-les-Grandes - Salle des fêtes
Sauve-mouton par la Cie Discrète

DIM. 7 AVRIL • 16 H 00
Selles-sur-Cher - Cinéma
Sauve-mouton par la Cie Discrète

DIM. 2 JUIN • 16 H 00
Mareuil-sur-Cher - Le Réveil
Sept histoires par la Cie Grand Tigre dans le cadre du salon du livre

FORUM JOBS D'ÉTÉ

SAM. 16 MARS • 09 H 00
Le Controis-en-Sologne
Forum jobs d'été pour les jeunes de 17 à 25 ans : jobs d'été, infos jeunes, animation, ...

L'HISTOIRE DE L'ARGENT

SAM. 30 MARS
Feings - Théâtre du Grand Orme
Pièce par la Cie Ricotta

GRIMACES EN CUISINE

MAR. 16 AVRIL
Feings - Théâtre du Grand Orme
Concert de l'Ensemble Orchestral de Loir-et-Cher

NEW TRAD FEST

VEN. 10 & SAM. 11 MAI
Saint-Aignan - Salles des fêtes
Festival de musiques actuelles autour de la musique traditionnelle et ses « révisitations »

CHACUN SA MUSE

DIM. 26 MAI
Saint-Aignan - Aux Bernardines
Concert Renaissance du Banquet du Roy dans le cadre d'un mini-festival Ronsard

MEUSNES IN JAZZ

SAM. 8 JUIN
Meusnes - Château de Quinçay

 Plus d'infos et autres manifestations sur www.val2c.fr & page facebook Val de Cher Controis Attention, agenda prévisionnel.



Suivez toute l'actualité de votre Communauté de communes

 sur facebook

 sur www.val2c.fr

 sur linked in

 par newsletter

Infos utiles



L'équipe de l'Office de Tourisme Sud Val de Loire vous accueille au sein de ses 3 Maisons (Saint-Aignan, Montrichard, Selles-Sur-Cher) afin de vous accompagner dans la redécouverte de votre territoire, du plus incontournable au plus insolite.

Vous y trouverez :

- des inspirations pour vos sorties du week-end (restaurants, brocantes, sorties nature...)
- des billets à tarifs réduits (Zoo de Beauval, Chambord, Amboise...)
- des produits locaux (confitures de Cheverny, miel de Bourré, savons d'Angé...)

Professionnels du tourisme, rejoignez notre réseau de partenaires, nous vous accompagnons et vous aidons à rayonner en Sud Val de Loire.

Pour plus d'informations (horaires, agenda...) : RDV sur www.sudvalde Loire.fr

Maison du Tourisme de Saint Aignan - 60 rue Constant Ragot, 41110 Saint Aignan - 02 54 75 22 85

Maison du Tourisme de Montrichard - 67 rue Nationale, 41400 Montrichard - 02 54 32 05 10

Maison du Tourisme de Selles-Sur-Cher – 26 rue de Sion, 41130 Selles Sur Cher - 02 54 95 25 44





LE PAYS VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS



LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE



Signataire d'un Contrat Régional de Solidarité Territoriale avec la région Centre -Val de Loire, c'est **11,713 millions d'euros** qui ont été alloués par la Région entre 2017 et 2023 pour soutenir les projets structurants portés par les communes, les deux communautés de communes, ainsi que les porteurs de projets privés. **Plus de 180 projets ont ainsi été financés sur le Territoire.**

Le contrat de 4ème génération arrive à son terme et le prochain, en partenariat étroit avec les deux communautés de communes, devrait débuter dans quelques mois.

Sur notre Territoire du sud Loir-et-Cher, le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais a accompagné de nombreux projets comme la création de la Maison de Santé de Selles-sur-Cher, ou encore l'aménagement en cours de la véloroute Cœur de France à vélo,



mais aussi la perméabilisation de la cour d'école de Saint-Aignan, l'aménagement de la bibliothèque de Monthou-sur-Cher ou la réhabilitation de la porte des Béliers à Romorantin....



Contact Pays : Julien BEAUDON
direction@pvcr41.fr



LE CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE



Le « Conseiller en Énergie Partagé » accompagne les communes et associations du Pays désireuses d'améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments. En 2023, le C.E.P. est intervenu en appui technique sur plusieurs projets, dont notamment la rénovation et l'isolation de l'école de Chissay-en-Touraine et l'installation de sa chaufferie biomasse, ou encore les travaux d'isolation du logement communal de Vallières-les-Grandes.



Contact Pays : Emmanuel CHARONNET
cep@pvcr41.fr

LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE



Le Pays a été lauréat pour porter ce projet.

En 2023, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées :

- Formations culinaires auprès du personnel de restauration scolaire de plusieurs écoles,
- Ateliers de « sensibilisation / réflexion » auprès des scolaires de cycle 3, comme à Châtres-sur-Cher, Mennetou, Pouillé, Mareuil ou encore à Fresnes.
- Élaboration d'un projet Climagri, qui a réuni les acteurs locaux en vue de diviser les émissions directes et indirectes des gaz à effets de serre à l'échéance 2050.

contact@pvcr41.fr





LE PAYS VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais s'est vu décerner le label « Pays d'Art et d'Histoire » le 11 septembre 2014 par le Ministère de la Culture et de la Communication. Il qualifie les territoires qui s'engagent dans une démarche active de médiation et de valorisation de leur patrimoine dans toute leur diversité, de la Préhistoire à l'architecture du XXI^e siècle.

Les collectivités territoriales distinguées, s'engagent alors, par le biais d'une convention décennale signée avec le ministère de la Culture et de la Communication, à renforcer leurs politiques de valorisation des patrimoines.

Toutes nos actions et publications sont en ligne et téléchargeables gratuitement sur notre site



Contact Pays : Valérie CHAPEAU
contact@pvcr41.fr

LEADER - PROGRAMME EUROPEEN POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL



Le programme européen LEADER est porté par le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais pour la période 2023-2027.

L'installation du Comité de programmation a eu lieu mercredi 11 octobre 2023 dans les locaux de la Majo à Romorantin, où Jean-Luc BROUTIN a été élu Président du GAL*. C'est lors de ce Comité de programmation, constitué d'acteurs publics et privés, que les projets sont présentés et évalués, afin de valider ou non leur éligibilité et l'accord de subvention.



Pour cette nouvelle stratégie du programme LEADER 2023-2027, il s'agit de : « Valoriser les ressources d'aujourd'hui, inventer les ressources de demain pour le renouveau économique, la transition écologique et la cohésion sociale du territoire de la vallée du Cher et du Romorantinais ». Elle s'adresse toujours aussi bien à des porteurs de projets publics que privés (associations, entreprises...).

L'enveloppe FEADER allouée pour la période 2023-2027 s'élève à 905 000 €, dont une partie dédiée au financement de l'animation. Les porteurs de projets peuvent d'ores et déjà contacter la chargée de mission LEADER pour de plus amples renseignements.

** Un GAL est un Groupe d'Action Locale : il s'agit de l'ensemble des acteurs qui mettent en place le programme LEADER sur le territoire du Pays.*



Contact Pays : Camille GILLET
leader@pvcr41.fr

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITE DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS SUR SON SITE INTERNET

www.pays-sud41.fr



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR

Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



© Marc Mofestier

En 2023 l'ADMR déploie des véhicules pour les Aides à Domicile avec un CDI de 130 h minimum.

4 pôles d'activité

ENFANCE ET PARENTALITÉ

L'ADMR agit dès la naissance pour permettre aux enfants de grandir et de s'épanouir :

- Crèches et micro-crèches
- Halte-garderies
- Accueils de loisirs / accueils périscolaires
- Gardes d'enfant à domicile
- Relais d'assistantes maternelles
- Services d'aide à domicile aux familles / soutien à la parentalité
- Soutien scolaire

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

L'ADMR s'engage pour construire un parcours d'accompagnement pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation :

- Aide à domicile : aide au lever, aide au coucher, aide aux repas, aide à la toilette, livraison de repas
- Soins à domicile : soins d'hygiène, de confort et actes infirmiers, soins suite à un retour d'hospitalisation, équipes spécialisées Alzheimer, hospitalisation à domicile

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté tout en respectant le projet de vie de chacun.

ENTRETIEN DE LA MAISON

Des solutions adaptées pour faciliter la vie de tout le monde :

- Entretien du linge
- Entretien du logement
- Petit jardinage
- Petit bricolage



Rejoignez l'ADMR

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévole**

L'originalité de l'ADMR repose sur la **coopération** entre le client, le **bénévole** et le **salarié**.
En complément des équipes salariées, le bénévole est **ancré dans la vie locale**. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est **l'intelligence sociale**.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au **02 54 75 94 00**

Les valeurs de l'ADMR 41

PROXIMITÉ

RESPECT

UNIVERSALITÉ

CITOYENNETÉ

Aide à domicile, livreur de repas, aide-soignant, auxiliaire de vie sociale, TISF, accompagnant de proximité...

L'ADMR recrute !

Envoi des candidatures à : jepostule@fed41.admr.org



© Marc Mofestier



Association Val de Cher

9, Rue des Saules

41 140 NOYERS SUR CHER



Vie quotidienne

02 54 75 94 00

vq-staignan@fed41.admr.org

SSIAD

02 54 75 94 01

ssiad-staignan@fed41.admr.org

Infos utiles



ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement « tout compris » :

- sans engagement ni frais de dossier
- éligible crédit d'impôt de 50%
- installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- appels réguliers de soutien et de convivialité
- dépannage dans les 24h, 7j/7...



02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin - 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr

Reconnue d'utilité publique

Dom@dom téléassistance
est un service de la
Fondation Partage et Vie.





